

DÉPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME

-----

ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT

-----

CANTON DE ROYAN

-----

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.036

L'An deux Mille Seize, le 14 avril, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 8 avril 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 8 avril 2016

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Marie-Noëlle PELTIER, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Daniel COASSIN, Mme Alexandra COUDIGNAC, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Yannick PAVON, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉS** : M. Jean-Paul CLECH représenté par M. Patrick MARENGO  
M. Gilbert LOUX représenté par Mme Eliane CIRAUD-LANOUE  
M. Denis MOALLIC représenté par Mme Régine JOLY

**ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS** : Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈVRE, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

M. Julien DURESSAY a été élu Secrétaire de Séance.

**OBJET** : ORGANISATION DE LA CINQUIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DES SPORTS URBAINS À ROYAN – DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES ET DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME

**RAPPORTEUR** : M. PAVON

**VOTE** : UNANIMITÉ

Dans le cadre de la politique jeunesse de la Ville de Royan, en matière de sports urbains, il est proposé de solliciter des subventions, au taux le plus élevé possible, auprès du Conseil Régional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes et du Conseil Départemental de la Charente Maritime, pour l'organisation du cinquième Festival des Sports Urbains, qui se déroulera les 3 et 4 juin 2016.

A ce titre, la demande de subvention adressée au Conseil Régional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes s'élèvera à 10 000 euros, celle adressée au Conseil Départemental de la Charente-Maritime s'élèvera à 15 000 euros.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Après avoir délibéré,

### **DÉCIDE**

- de solliciter le Conseil Régional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes pour une demande de subvention d'un montant de 10 000 euros et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 15 000 euros, pour l'organisation du cinquième Festival des Sports Urbains qui se déroulera les 3 et 4 juin 2016.

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tout document nécessaire à l'attribution de ces subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 19 avril 2016

Pour le Député-Maire,  
Et par délégation  
Le Premier Adjoint  
Patrick MARENGO